

MINISTERE DE LA
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI
DES JEUNES ET DES FEMMES
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
(MAEP)

Recueil de Fiches et de Conseils Techniques sur L'AVICULTURE

Ces normes ne sauraient être considérées comme des valeurs absolues mais des ordres de grandeur qui permettent de faire des estimations qui se rapprochent des conditions réelles. Elles peuvent, de ce fait, varier selon les conditions du milieu, les espèces élevées.

Thème :

**Prophylaxie Sanitaire
et Médicale en Aviculture**

PROPHYLAXIE SANITAIRE ET MEDICALE EN AVICULTURE

L'ensemble des mesures mises en œuvre pour prévenir l'apparition de la maladie, limiter sa propagation et empêcher son aggravation est appelé la prophylaxie sanitaire et la prophylaxie médicale en élevage en général et en aviculture en particulier s'appliqueront à :

1) – L'Hygiène de l'habitat et des équipements d'élevage

- Enlever quotidiennement tous les restes d'aliments ;
- Balayer les locaux et nettoyer le matériel d'élevage (mangeoires, abreuvoirs) ;
- Remplacer la litière régulièrement;
- Désinfecter le poulailler, les pondoires, les perchoirs, etc; au moins une fois tous les 6 mois avec une solution de crésyl à 5 % ou de l'eau de javel à 3 % ou avec de la cendre végétale.

➤ **Disposer d'une pédiluve**

C'est un dispositif qui empêche d'introduire les germes de l'extérieur vers l'intérieur du poulailler. Il consiste à mettre une solution de produit désinfectant (crésyl, eau de javel, virkon, etc.) dans un trou bien cimenté à l'entrée du poulailler ou dans un récipient dans lequel toute personne doit prolonger les pieds avant toute entrée.

➤ **Appliquer la quarantaine**

Tout sujet nouvellement acquis ou présentant un aspect de malade doit être isolé dans un enclos loin du poulailler principal où il bénéficiera d'une observation particulière. S'il est nouveau, il sera déparasité et vacciné. Il ne sera introduit dans l'élevage qu'après un délai de deux (2) semaines au moins d'observation.

➤ **Le vide sanitaire**

Après chaque bande d'élevage, le poulailler et le matériel d'élevage devront être nettoyés, désinfectés et laissés au repos pendant un certain temps avant la réception d'une nouvelle bande. Ce temps de repos est appelé le vide sanitaire.

➤ **En cas d'apparition de la maladie**

- Isoler les malades ;
- Incinérer et enterrer les cadavres ;
- Désinfecter les locaux, les équipements et le matériel d'élevage ;
- Faire le vide sanitaire si tout le troupeau était décimé.

2) – **L'hygiène alimentaire**

- Les matières premières entrant dans la composition de la provende doivent être de qualité et ne doivent pas être avariés ;
- Eviter tout produit pourri, moisi ou ranci ;
- Eviter de distribuer des aliments fermentés ;
- Distribuer de l'eau propre à tout le cheptel.

3) – L'hygiène de la reproduction et des reproducteurs

- Ne jamais choisir les oiseaux reproducteurs au hasard : tout reproducteur doit être choisi dans un élevage reconnu sain et certifié par les services techniques d'élevage et les services vétérinaires;
- Tout reproducteur doit être livré avec une fiche sanitaire indiquant toutes les interventions effectuées et une fiche généalogique indiquant les parents et leur souche ou race.

4) – Le calendrier de prophylaxie médicale

En aviculture, rien ne doit se faire par une improvisation : toutes les interventions devront être programmées avec des dates bien précises et respectées rigoureusement. Cette programmation constitue le calendrier de prophylaxie médicale.

Les principales interventions souvent programmées sont :

a) *La vaccination contre la pseudo peste aviaire*

- Faire la première vaccination à une semaine d'âge ;
- 1^{er} rappel à 1 mois d'âge ;
- 2^{ème} rappel à 2 mois d'âge ;
- 3^{ème} rappel à 5 mois d'âge.

b) *La vaccination contre la maladie de Gumboro*

- Faire la vaccination à 1 mois d'âge.

c) *La vaccination contre la bronchite infectieuse*

- Faire la vaccination à 1 mois d'âge.

Signe de Reconnaissance	Pseudo peste aviaire ou maladie de Newcastle	Choléra aviaire ou pasteurellose aviaire	Variole aviaire ou diphtérie aviaire	Parasitoses internes	Parasitoses externes
Attitude	Tremblement	Oiseau en boule	Balancement de la tête	L'oiseau se met en boule dans un coin en dernière phase	L'oiseau est agité
Température	Hyperthermie : température supérieure à 42°C	Hyperthermie : température supérieure à 42°C	Hyperthermie : température supérieure à 42°C		
Rythmes respiratoire (RR) et cardiaque (RC)	Hyperthermie : température supérieure à 42°C	Hyperthermie : température supérieure à 42°C	Hyperthermie : température supérieure à 42°C		
Appétit	Inapétence	Inapétence	Inapétence	Appétit conservé	Appétit conservé
Etat des muqueuses	-	-	-	-	-
Lésions au niveau des organes à l'autopsie	- Présence de pétechies au niveau du proventricule et du cloaque - Congestion aiguë de la boîte crânienne - Lésions hémorragiques sous-cutanées, cardiaques et musculaires	Congestion généralisée des viscères des muqueuses	Présence de la membrane diphtérique (de couleur blanchâtre)	- Présence des parasites dans le tractus digestif ou les poumons. - Ulcération et congestion des cloaques	- Présence de croûtes sur les pattes (gale)
Période d'apparitions	Novembre à Mars	Dès les premiers mois froids humides	A tout moment	A tout moment	A tout moment
Facteurs favorisants	Conditions de vie défavorables	- Carence alimentaire - Alimentaire défectueuse	Mauvaise hygiène	Mauvaise hygiène	Mauvaise hygiène
Facteurs déterminants	-	-	-	-	-
Observations	Mortalité élevée : 90 à 100%	- Mort foudroyante parfois - Maladie très contagieuse	-	-	-
Jetage Ecoulement Larmolement	Jetage et écoulement muqueux du bec quand on tient l'oiseau la tête en bas	-	Jetage séreux, muqueux et muco-purulent	-	-
Défécation et miction	Diarrhée profuse, fétide et verdâtre	Diarrhée sanguinolente	-	Diarrhée avec parfois présence de parasites ou de sang (coccidiose)	-
Surface du corps	- Plumes hérissées Crête et barbillons congestionnés (enflés) et chauds et de couleur noire	- Plumes hérissées - Crête et barbillons de couleur violacée	Nodules grisâtres sur la crête, les barbillons, les paupières, les narines et parfois sur le cou et le corps	- Plumes ébouriffées	- Présence des parasites dans le plumage ou sur le corps - Croûtes sur les pattes (gale)
Etat général	Amalgissement, fatigue	Amalgissement, fatigue	Amalgissement, fatigue	Amalgissement	Amalgissement
Autres	- Troubles nerveux (torticolis), tournis, paralysie - L'oiseau boit beaucoup - Chute de production - Cécité	-	-	Troubles nerveux (mouvements non coordonnés)	Les oiseaux fuient leur habitat

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI
DES JEUNES ET DES FEMMES
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
(MAEP)

CELLULE FOCALE PNDCC MAEP

DIRECTION DU CONSEIL
AGRICOLE ET DE LA FORMATION
OPERATIONNELLE

DIRECTION
DE L'ELEVAGE

Réalisé par l'E^T CBAE : Tél : 21 30 43 33 / 95 96 48 11
avec l'Appui des E^{TS} PROMO 2A2 Cel: 90 93 10 16 / 97 60 65 56

Dépôt Légal : N° 4168 du 12 Juin 2009, 2^{ème} trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin
ISBN 978 - 99919 - 306-4-0